



Annexe à l'arrêté du SGAR n° 144
du 29 juin 2004

Commune de VILLEBOIS-LAVALLETTE
Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
Z. P. A. U. P. DE VILLEBOIS-LAVALLETTE
PLAN GRAPHIQUE N° 2
PLAN REGLEMENTAIRE DE LA PARTIE « NORD »

Architecte : M. BERGER-WAGON, Architecte D.P.L.G. - Urbain et S.U.
M. WAGON, Architecte D.P.L.G. - Urbain, diplômé de l'École Supérieure d'Architecture et de Conservation des Monuments Anciens
13 bis, rue Buffière - 17000 LA ROCHELLE

Echelle : 1/2500^{ème} Date : Juin 1998
Modif : 02.11.98
26.07.99
Annulé C.M. du 03.05.2004 Modif : Octobre 2000 02.10.00

- LEGENDE -**
- 1 - DELIMITATION DES SECTEURS
 - 2 - EDIFICES PROTEGES AU TITRE DE LA LEGISLATION DES MONUMENTS HISTORIQUES
 - 3 - PATRIMOINE ARCHITECTURAL EXCEPTIONNEL (Catégorie 1 du règlement) IMMEUBLE A CONSERVER IMPERATIVEMENT - IMMEUBLE ENTIER, PARTIE D'IMMEUBLE ET CLOTURES
 - 4 - PATRIMOINE ARCHITECTURAL INTERESSANT (Catégorie 2 du règlement)
 - 5 - PATRIMOINE CONSTITUTIF DE L'ENSEMBLE URBAIN, CONSTITUANT UN FRONT HOMOGENE OU ARCHITECTURE D'ACCOMPAGNEMENT (Catégorie 3 du règlement)
 - 6 - ELEMENTS DE CLOTURE INTERESSANTS
 - 7 - DETAILS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES
 - 8 - FAÇADES PIERRE DE TAILLE
 - 9 - ESPACES NON AEDIFICANDI
 - 10 - PLANTATIONS A PROTEGER OU A CREER AU TITRE DE LA ZPPAUP HAIES STRUCTURANTES
 - 11 - ESPACES BOISES A PROTEGER AU TITRE DE LA ZPPAUP
 - 12 - ESPACES URBAINS A PROTEGER AU TITRE DE LA ZPPAUP
 - 13 - FAISCEAUX DE VUES

